



ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC
1 place Robert Schuman
16100 COGNAC

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, 4, rue de Segonzac, 16100 Cognac
Téléphone: +33 (0)5 45 82 40 90, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Malo, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.

ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC

1 Place Robert Schuman
16100 COGNAC

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Avant-scène Cognac, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, 4, rue de Segonzac, 16100 Cognac
Téléphone: +33 (0)5 45 82 40 90, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, www.pwc.fr*

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cognac, le 27 mai 2013

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Commissaire aux comptes



Bruno RICHARDAUD

BILAN - ACTIF

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF	Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012			01/01/2011 au 31/12/2011
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	29 715,04	27 438,19	2 276,85	3 171,18
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, ...	152 350,71	102 869,98	49 480,73	47 649,98
Autres immobilisations corporelles	33 326,25	29 182,98	4 143,27	5 886,92
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 640,87		8 640,87	8 640,87
TOTAL (I)	224 032,87	159 491,15	64 541,72	65 348,95
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres appros				
Marchandises				
Avances & acomptes versés /commandes	418,99		418,99	116,61
Créances				
Créances redevables et cptes rattachés	7 751,00		7 751,00	3 020,00
Autres	41 534,32		41 534,32	78 947,30
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	163 971,08		163 971,08	152 631,56
Charges constatées d'avance	20 989,89		20 989,89	45 421,47
TOTAL (III)	234 665,28		234 665,28	280 136,94
Charges à répartir sur plusieurs exerc.				
(IV)				
Primes de remboursement des empr.				
(V)				
Ecarts de conversion actif				
(VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	458 698,15	159 491,15	299 207,00	345 485,89

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN - PASSIF

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

PASSIF	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	25 916,33	25 916,33
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	144 224,69	144 224,69
Report à nouveau	-9 969,60	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-14 953,33	-9 969,60
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	145 218,09	160 171,42
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	25 620,40	23 451,72
TOTAL (III)	25 620,40	23 451,72
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	6 478,67	15 219,53
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	6 478,67	15 219,53
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 862,60	14 510,28
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 745,55	67 377,14
Dettes fiscales et sociales	48 370,32	43 849,38
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15,45	13 547,95
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 895,92	7 358,47
TOTAL (V)	121 889,84	146 643,22
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	299 207,00	345 485,89

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

		Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	16 114,86	17 799,91
	Production vendue (biens et services)	100 087,61	105 465,50
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 252 295,83	1 262 317,79
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	3 785,78	3 711,08
	Cotisations	3 330,00	3 465,00
	Autres produits	13 770,06	18 310,28
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 389 384,14
CHARGES D'EXPLOITATION	Achat de marchandises	8 333,36	6 251,34
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats stockés d'approvisionnements	-96,40	-121,75
	Variation des stocks d'approvisionnements		
	Autres charges externes	811 749,59	806 192,29
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 588,30	12 378,00
	Rémunérations du personnel	326 127,22	322 279,08
	Charges sociales	212 161,68	209 151,29
	Dotations aux amortissements	17 935,84	16 361,41
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	Sur actifs circulants : dotations aux dépréciations		
	Dotations aux provisions	2 168,68	6 348,01
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	37 654,45	33 739,53	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		1 429 622,72	1 412 579,20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		-40 238,58	-1 509,64
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)			
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 372,63	3 627,44
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		3 372,63	3 627,44
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	46,65	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		46,65	
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		3 325,98	3 627,44

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

AVANT'SCENE COGNAC

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

	Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 218,41	65,50
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	13 218,41	65,50
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		194,24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		194,24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	13 218,41	-128,74
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôt sur les bénéfices (VI)		
SOLDE INTERMÉDIAIRE $(I + III + V + VII) - (II + IV + VI + VIII + IX + X)$	-23 694,19	1 989,06
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	8 740,86	3 260,87
ENGAGEMENTS		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		15 219,53
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		15 219,53
TOTAL DES PRODUITS	1 414 716,04	1 418 023,37
TOTAL DES CHARGES	1 429 669,37	1 427 992,97
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-14 953,33	-9 969,60

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux Comptes

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolat	5 452,00	7 200,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	5 452,00	7 200,00
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	5 452,00	7 200,00
TOTAL CHARGES	5 452,00	7 200,00
TOTAL	-14 953,33	-9 969,60

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

FONDS DEDIES -PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES& DES DETTES

VARIATION DES FONDS PROPRES

EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

SUBVENTIONS OCTROYEES (D16/8/1901 ART.16)

Les comptes annuels de l'exercice de janvier à décembre 2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable du Comité national de la vie associative.

I - CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue par l'entreprise, dans le respect des règles fiscales actuellement en vigueur.

b) Stocks

Les stocks de clôture sont valorisés au terme d'un inventaire physique à leur coût historique.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

d) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

III - CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les changements de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice sont les suivants :
NEANT.

IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS

	DEBUT D' EXERCICE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	28 350,04	1 365,00		29 715,04
Immobilisations corporelles	169 913,35	15 763,61		185 676,96
Immob financières	8 640,87			8 640,87
Total général	206 904,26	17 128,61	0,00	224 032,87

AMORTISSEMENTS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	FIN D' EXERCICE
Immobilisations incorporelles	25 178,86	2 259,33		27 438,19
Immobilisations corporelles	116 376,45	15 676,51		132 052,96
Total général	141 555,31	17 935,84	0,00	159 491,15

AVANT'SCENE COGNAC

FONDS DEDIES, PROVISIONS & COMPTES DE REGULARISATION

FONDS DEDIES

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
DRAC Subvention danse contemporaine	4 070,56		4 070,56	
REGION Diffusion "Merci"	9 478,67		3 000,00	6 478,67
REGION Fonctionnement "Merci"	1 670,30		1 670,30	
Total général	15 219,53	0,00	8 740,86	6 478,67

PROVISIONS

	DEBUT D' EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN D' EXERCICE
Provisions risques & charges	23 451,72	2 168,68		25 620,40
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total général	23 451,72	2 168,68	0,00	25 620,40

COMPTES DE REGULARISATION

- charges constatées d'avance :	<i>Achats de spectacle</i>		20 989,89
	<i>Eau énergie chauffage</i>	315,94	
	<i>stock fourn. bureau, billetterie</i>	2 913,30	
	<i>stock bar</i>	616,42	
	<i>stock loges</i>	184,56	
	<i>Crédit bail</i>	1 297,27	
	<i>Loc machine affranchir</i>	774,93	
	<i>Maintenance lociciels</i>	1 022,16	
	<i>Documentation</i>	463,37	
	<i>Télécoms</i>	25,00	
	<i>Publicité</i>	12 176,94	
	<i>Honoraires</i>	1 200,00	
- produits constatés d'avance :	<i>Mécénat spect 2013</i>	5 000,00	7 895,92
	<i>Subv DRAC éducation artis 12/13</i>	2 856,34	
	<i>Transfert ch abnt doc</i>	39,58	

AVANT'SCENE COGNAC

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances clients	7 751,00	7 751,00	
Autres créances	41 953,31	41 953,31	
	49 704,31	49 704,31	0,00

DETTES

	Montant brut	Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an
<i>Fonds dédiés</i>	6 478,67	6 478,67	
<i>Dettes financières :</i>			
Emprunt			
<i>Autres dettes :</i>			
Dettes fournisseurs	41 745,55	41 745,55	
Autres dettes	72 248,37	72 248,37	
	120 472,59	120 472,59	0,00

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

	Redevances payées	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Redevances restant à payer à + d'un 1 an
1 AUTOCOM HIPATH 3350 09/2009 (60 mois)	4 139,20	1 241,76	827,84
1 VEHICULE OPEL MERIVA 03/2010 (60 mois)	7 511,46	2 731,44	3 414,30
1 VEHICULE OPEL COMBO 02/2010 (60 mois)	9 410,45	3 214,44	3 482,31
RICOH MPC/2 MPC305/MPC 5000 08/2012 (60 mois)	2 166,67	5 200,00	18 633,33
	23 227,78	12 387,64	26 357,78

AVANT'SCENE COGNAC

VARIATION DES FONDS PROPRES

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	160171,42
Variations :	
- Résultat de l'exercice	-14953,33
Fonds propres à la clôture de l'exercice	<u>145218,09</u>

TABLEAU DES EFFECTIFS - DROITS AU DIF - REMUNERATION CADRES

Effectif moyen de l'année :

Cadres	4	
Employés ouvriers	8	
Intermittents du spectacle	1	Intermittents artistiques et techniques
	13	

Droits au D. I. F. pour l'ensemble des salariés en heures

Acquis	1073
Faisant l'objet d'une demande	0

La rémunération brute des trois plus hauts cadres de l'Avant-Scène Cognac s'élève à 103 346 €

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

OUI (X)	NON ()	TOTAL ->	78688,33
		Apports Ville :	73236,33
		<i>Personnel administration</i>	<i>71 280,72</i>
		Apports entreprises privées :	0,00
Valorisation du bénévolat : 29 personnes * 20 hres * Smic horaire =			5452,00

AVANT'SCENE COGNAC

SUBVENTIONS OCTROYEES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Organisme subventionneur	Montant	Immobilisation financée	Observations
	0,00		

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Organisme subventionneur	Montant
- Etat, Ministère de la culture & DRAC dont reporté sur 2013	174067,22 -2856,34
- Région Poitou-Charentes	165000,00
- Conseil général de Charente	85500,42
- Ville de COGNAC CCH	47 796,40
- Ville de COGNAC report compt recettes+tps libre	683 055,72
- Communautés de communes	23 996,08
- Entreprises privées dont reporté sur 2013	7 500,00 -5000,00
Sous-total	1 179 059,50
- <i>Subvention supplétive Ville de COGNAC</i>	73 236,33
TOTAL	1 252 295,83

AVANT SCENE COGNAC

DEFICITS REPORTABLES

	Déficit imputable	Déficit imputé	Déficit reportable
	1 967,51	0,00	1 967,51
TOTAL	1 967,51	0,00	1 967,51

Déficit de l'exercice (tableau 2033-b, ligne 372) ou fraction non imputée 11 130,57
Total des déficits restant à reporter **13 098,08**

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

RESULTAT COMPTABLE	-14953,33
<i>REINTEGRATIONS</i>	
Amendes et pénalités	0,00
Charges non déductibles	1654,08
Provisions non déductibles	2168,68
Impôts sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle	0,00
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/>
	3822,76
<i>DEDUCTIONS</i>	
Déficit imputé	0,00
Reprise sur provisions non déductibles	0,00
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	0,00
	<hr/>
	0,00
RESULTAT FISCAL	-11130,57

CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Résultat imposable :	0,00		
	Base	Montant	
Impôt sur les sociétés 15% :	0		0
Impôt sur les sociétés 33 1/3% :	0		
			<hr/>
			0

ASSOCIATION L'AVANT SCENE COGNAC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion des adhérents de l'Association relative à
l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2012**



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion des adhérents de l'Association relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Adhérents,
ASSOCIATION L'AVANT-SCENE COGNAC
1 Place Robert Schuman
16100 COGNAC

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES ADHERENTS

Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

BR

*PricewaterhouseCoopers Entreprises, SARL, 4, rue de Segonzac, 16100 Cognac
Téléphone: +33 (0)5 45 82 40 90, Fax: +33 (0)5 45 82 45 48, www.pwc.fr*

➤ **Convention l'Avant Scène – Ministère de la Culture et de la Communication**

- ❖ Par une convention du 07 août 2012, le préfet de Région au titre du ministre de la Culture et de la Communication a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention de 72 380 € TTC dans le cadre du festival coup de Chauffe 2012, une subvention de 82 250 € TTC dans le cadre de la programmation Scène conventionnée Danse 2012.
- ❖ Par un avenant financier à la convention du 7 août 2012, le préfet de la Région au titre de ministre de la Culture et de la Communication a accordé une subvention complémentaire d'un montant de 19 870€ TTC se répartissant à hauteur de 5 250€ TTC pour la Scène conventionnée Danse 2012 et de 14 620€ TTC pour le festival coup de Chauffe 2012.
- ❖ Par courrier du 02 juillet 2012, la Directrice Régionale des affaires culturelles a accordé une subvention complémentaire d'un montant de 3 775€ TTC dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle pour l'année scolaire 2012-2013.

➤ **Convention l'Avant Scène – Conseil Régional Poitou-Charentes**

- ❖ Par une convention n° 12/RPC-E-114 datant du 10 avril 2012, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention forfaitaire de 45 000 € TTC au titre du festival « Danse et Vous ».
- ❖ Par une convention n° 12/RPC-E-113 datant du 10 avril 2012, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention forfaitaire de 85 000 € TTC, pour l'édition 2012 du festival « Coup de Chauffe » ; festival ayant été reconnu d'intérêt régional par la décision 11CR058 du 12 Décembre 2011.
- ❖ Par un avenant du 31 août 2012 à la convention n° 12/RPC-E-113 signée le 10 avril 2012, le conseil régional a décidé d'accorder une subvention forfaitaire exceptionnelle supplémentaire de 10 000€ pour l'édition 2012 du festival « Coup de Chauffe »
- ❖ Par une convention n° 10/RPC-E-316 datant du 15 novembre 2010, le conseil régional a décidé d'accorder à l'association Avant Scène une subvention forfaitaire de 75 000 € TTC, étalée sur la période 2010-2012, dans le cadre de la mise en œuvre du projet artistique et culturel orienté sur l'accès de tous à la culture, le soutien à l'emploi artistique et le rééquilibrage des territoires.
La somme de 25 000 € TTC relative à l'année 2012 a été reçue à hauteur de 80% au cours de l'exercice 2012.

154

➤ **Convention l'Avant Scène – Conseil Général de la Charente**

- ❖ Par une convention du 25 avril 2012, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 46 000 € TTC à l'association Avant Scène dans le cadre de sa programmation culturelle 2011-2012.

Par cette même convention, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 25 000€ TTC à l'association Avant Scène dans le cadre de l'édition 2012 du festival « Coup de Chauffe »

Par cette même convention, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention de 7 000€ TTC à l'association Avant Scène dans le cadre de l'édition 2012 du festival « Danse et Vous »

- ❖ Par un avenant du 08 octobre 2012 de la convention signée le 25 avril 2012, le Conseil Général de la Charente a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 7 570.52 € TTC au titre de la participation à l'opération « Collège au spectacle » 2011/2012.

➤ **Convention l'Avant Scène – La Communauté de Communes de Cognac**

- ❖ Par une convention du 24 janvier 2012, la Communauté de Communes de Cognac a décidé d'accorder une subvention sur déficit à hauteur maximale de 24 500 € TTC pour la saison 2011-2012.

➤ **Convention l'Avant Scène – Ville de Cognac**

- ❖ Dans le cadre de la Délégation du Service Public du 15 octobre 2007, Délégation renouvelée le 27 août 2012 pour une période allant du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2017, l'association Avant Scène a perçu :
 - une somme globale de 697 400 € TTC
 - une subvention de 48 800.12 € TTC relative au festival «Coup de Chauffe 2012»,
 - une subvention supplétive de 73 236.33 € TTC relative aux rémunérations des agents qui sont mis à disposition de l'association Avant Scène.

Fait à Cognac, le 27 mai 2013

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Commissaire aux comptes



Bruno RICHARDAUD